

PUBLICATION DU 3^{EME} PANORAMA DES GRANULATS EN ILE-DE-FRANCE **DES MATERIAUX POUR CONSTRUIRE LE GRAND PARIS**

Le Grand Paris, peut-être demain les Jeux Olympiques de 2024 et l'Exposition universelle de 2025, ... ces grands chantiers et le démarrage des travaux du Grand Paris Express, posent la question de l'approvisionnement en granulats, indispensables à la fabrication de bétons pour la construction et à la réalisation des infrastructures routières et ferroviaires.

LE BIEN LE PLUS CONSOMME APRES L'EAU

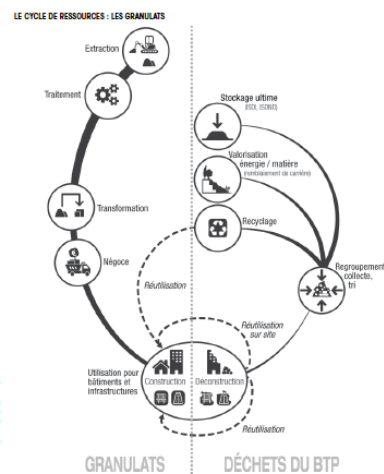
Le granulat est un ensemble de grains minéraux destinés notamment à la confection des mortiers, bétons hydrauliques, fondations, des chaussées et des ballasts pour voies ferrées, etc.. Il est le bien naturel le plus consommé après l'eau. Près d'un million de tonnes sont produits chaque jour en France. Il faut 100 à 300 tonnes pour construire une maison individuelle, de 20 000 à 30 000 tonnes pour 1 km d'autoroute.

UNE CONSOMMATION MOYENNE DE 2,2 TONNES PAR FRANCILIEN

L'Île-de-France est l'une des premières régions consommatrices de granulats en France. Ses besoins en matériaux oscillent en fonction de la conjoncture du BTP ; ils se sont élevés à 26,3 millions de tonnes en 2015, soit une consommation annuelle par habitant d'environ 2,2 tonnes. Pour répondre à cette forte demande, l'Île-de-France s'appuie sur la production régionale de granulats naturels (62 carrières autorisées, 10,1 millions de tonnes en 2015), mais aussi sur des importations depuis les régions voisines (45 % de la consommation).

CONFORTER LA FILIERE DE PRODUCTION DES MATERIAUX DE RECYCLAGE

La filière de recyclage des produits de démolition permet en Île-de-France de produire environ 5,3 millions de tonnes de matériaux (19 % de la consommation francilienne), générant autant d'économie de granulats naturels. Il faut y ajouter l'économie de mise en décharge et la réduction du transport. Avec 20 % de la production nationale, l'Île-de-France est la première région française en matière de recyclage.



UN SCHEMA REGIONAL DES CARRIERES

Le Schéma régional des carrières (SRC), dont l'élaboration sera engagée en 2018, remplacera les actuels schémas départementaux. Il aura pour objectif de définir le scénario d'approvisionnement le plus pertinent en considérant les enjeux environnementaux, sociaux, techniques et économique à une échelle interrégionale. Une bonne articulation de ce schéma avec le Plan Régional de prévention et de gestion des déchets de chantier (PREDEC) est primordiale.

PENSER AUX 20 MILLIONS DE M³ DE TERRE EXCAVES DU GRAND PARIS

Outre l'enjeu du recyclage des déchets qui contribue à économiser la ressource, les carrières constituent des sites potentiels de réception de déchets inertes du BTP. Cette question prend un accent particulier dans le contexte du Grand Paris avec la gestion de près de 20 millions de m³ de remblais produits par la construction du réseau du Grand Paris Express et la mise en œuvre de nombreux projets d'aménagements et de renouvellement urbains qui l'accompagnent.

La 3^{ème} édition du Panorama des granulats en Île-de-France est publiée aujourd'hui. Réalisé par la DRIEE, l'IAU et l'UNICEM Ile-de-France, il s'agit d'une présentation quasi exhaustive de la problématique d'approvisionnement en matériaux de construction de la région depuis l'extraction jusqu'au réaménagement des carrières. Grâce à ses données fiables et actualisées, il éclaire le choix des décideurs et permet de se rendre compte des effets de la politique de gestion rationnelle et économe des ressources franciliennes initiée en 2002 notamment sur l'augmentation de l'utilisation des granulats issus du recyclage.

Retrouvez l'intégralité du document [ICI](#) ou recevez la version papier sur simple appel.

Contacts presse : IAU : Sandrine Kocki 01 77 49 75 78 / 06 07 05 92 20 // DRIEE : Magali Mauger 01 87 36 45 37 / 07 63 86 85 46 // UNICEM : Jacques Benharrous 01 44 01 47 23